

PREFECTURE DES CÔTES D'ARMOR



Direction Départementale
Des Services Vétérinaires

Service Santé et Protection Animales

ARRÊTÉ

établissant la liste des vétérinaires habilités en vue de réaliser des évaluations comportementales
en application de l'article L. 211-14-1 du code rural

**LE PREFET des Côtes d'Armor,
Chevalier de la Légion d'Honneur**

- VU le code rural, notamment son article L. 211-14-1,
- VU le décret n° 2007-1318 du 6 septembre 2007 relatif à l'évaluation comportementale des chiens ;
- VU l'arrêté ministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L. 211-14-1 du Code Rural ;

ARRÊTE


Article 1^{er} : Les vétérinaires figurant sur la liste annexée au présent arrêté sont habilités à réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L. 211-14-1 du Code Rural.

Article 2 : Lorsqu'un maire décide de faire procéder à l'évaluation comportementale d'un chien, il la remet au détenteur de l'animal.

Article 3 : L'arrêté préfectoral du 9 octobre 2009 établissant la liste des vétérinaires habilités en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L. 211-14-1 du code rural est abrogé.

Article 4 : M. le directeur de cabinet de la Préfecture, M. le directeur départemental des services vétérinaires, Mesdames et Messieurs les vétérinaires visés à l'article 1^{er}, Mesdames et Messieurs les maires sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Saint-Brieuc, le 4 NOV. 2009
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet, Directeur du Cabinet,



Philippe BEUZELIN

Annexe

liste des vétérinaires habilités à réaliser une évaluation comportementale en application de l'article L. 211-14-1 du Code Rural

Identité du vétérinaire	Adresse professionnelle	Date d'obtention du diplôme	Autre qualification (Date)	N° ordre vétérinaires
PAUPELIN Blaise	La Ville Neuve Saint-Brandan	2001		15641
MAYAUX Anne MATIGNON	12 place Rioust des Villes Audrains	1984	GECAF du TOUQUET du 15 au 19/05/97 – Conférence niveau 2 comportement des congrès (Paris, Nantes, Arcachon – expérience dans le domaine de l'étude du comportement canin	1587
VUYLSTEKER J.J.	24 bis rue Hilda Gelis Didoy – 22700 PERROS GUIREC	1961		00 4969
DENNIEL-DANIEL Anne-Claire	Clinique Vétérinaire Saint Elivet – Boul. Louis Guillou – 22300 LANNION	1995		20 009
DANIEL Pierre	Clinique Vétérinaire Saint Elivet – Boul. Louis Guillou – 22300 LANNION	1998		20 008
COLLIN Eric	Cabinet Vétérinaire – 30 rue des Ecoles 22150 PLOEUC	1982		001570
LEMARCHAND Jean-Bernard	Cabinet Vétérinaire – 30 rue des Ecoles 22150 PLOEUC	1973		001644
GUEGUEN Bernard	Clinique Vétérinaire de Douvenant – 1, rue Fulgence Bienvenue – 22360 LANGUEUX	1981	Expert près la Cours d'Appel de Rennes EPU AFVE DIJON le 26/10/07 (expertise chiens dangereux) RNV DIJON 25-26/10/07 (chiens dangereux, agressivité du chien)	1602
FANEN Gildas	10 rue de la Gare – 22530 MUR DE BRETAGNE	1967		1583
JOSEPH Eric	19 rue de Penthièvre – 22270 JUGON LES LACS	1994	Formation « Risques liés aux chiens dits "dangereux" »	12178
HECQUET Nicolas	11, Rond Point Saint-Marc – 22300 LANNION	1985	Concours « Troubles du Comportement » Ciba Santé Animale : 3 ^{ème} prix	7307
CHAKPLA Philippe	11, Rond Point Saint-Marc – 22300 LANNION	1993	Evaluation de la dangerosité des chiens ENVN 28 et 29/04/08	13 769

PETRIKOWSKI Mireille	Clinique vétérinaire - 3 Bd Anatole Le Braz - 22220 TREGUIER	1982	EPU comportement Belle Ile 1993 Cours de Base comportement STRASBOURG 2001 Formation Evaluation dangerosité RENNES octobre 2008	1666
LIAGRE Claire	12 Place Rioust des Villes Audrains - 22550 MATIGNON	1999		14 424
PEDUZZI-VANCOPPEN Sophie	Clinique vétérinaire du Volozen - rue de la Corderie 22800 QUINTIN Cabinet vétérinaire du Petit Douët - 36 rue du Général Leclerc 22170 CHATELAUDREN	1986	Formation à l'évaluation de la dangerosité des chiens (APVAC 13 et 14/10/2008)	08 737
MULLER Céline	1 Impasse de la Vallée - 22440 PLOUFRAGAN	1998	Formation FORMAVETO le 27/04/2009	14 970
PEILLIER Jean-Luc	Clinique vétérinaire des Islandais - 7 bis Place Gambetta - 22500 PAIMPOL	1989	EPU Evaluation de la dangerosité des chiens 15 et 16/12/2008	9387
JESTIN Jean-Claude	Clinique vétérinaire des Islandais - 7 bis Place Gambetta - 22500 PAIMPOL	1980		1615
MELOIS Nathalie	28 Place du Centre - 22390 BOURBRIAC	2005	Formation ENVN Evaluation de la dangerosité des chiens 23 et 24/03/2009	19834
DUSSAULX Guillaume	Clinique vétérinaire de Pléneuf-Val-André	1999		16840
JAGLIN Anthony	Stang Névez - 22140 BEGARD	2007		21610
BENZERRAK Saadi	GV de Callac - 26 rue du Cleumeur - 22160 CALLAC	1993		11399
BOUILLOT Jean-François	GV de Callac - 26 rue du Cleumeur - 22160 CALLAC	1983		001552
YVINEC Michel	Place Charles de Gaulle - 35740 PACE	1986	Participation aux Journées vétérinaires de l'AFVAC Les Chiens Dangereux - RENNES 13 et 14/10/08	8715
POURROY Jean-Marie	28 rue du Porhoët - 22600 LOUDEAC	1992		12192

DEVITO Béatrice	ZA du Triangle Vert – 35520 LA MEZIERE	1991	Evaluation des risques liés aux chiens dangereux	14298
ALLEE Klervi	36 rue du Gal Leclerc – 22170 CHATELAUDREN	2001		16204
DESCARSIN- HENNINGER Véronique	15, av. Rioust des Villes Audrain – 56800 PLOERMEL	1991	EPU évaluation dangerosité des chiens	11876
KERNEIS Marie-Catherine	1, rue Fulgence Bienvenue – 22630 LANGUEUX	1990	Formation à l'évaluation de la dangerosité des chiens BREST 2009	14242
JERGEAY Valérie	16, rue du Penthievre – 22230 MERDRIGNAC	2005		20539
GERBER Jean- Raymond	5, rue Théodore Botrel – 35520 LA MEZIERE	1980		2822